

# CONSEIL DE VIE COLLÉGIENNE (CVC)

---



# LE CVC, c'est quoi?



# Une instance composée de:

- **Elèves élus par leurs pairs**
- ✓ **2 représentants par niveau et leurs suppléants**
- ✓ **Soit 16 élèves pour l'établissement**



- **Membres adultes**
- ✓ **Personnels de l'établissements volontaires, désignés par le chef d'établissement (professeurs, CPE, personnels administratifs, personnels social et de santé, parents d'élèves...)**

**Le rôle de ces derniers est un rôle consultatif, ils sont donc dans une posture d'accompagnement et de conseil. Les décisions sont prises par les élèves élus. Lorsqu'elles font l'objet d'un vote, celles-ci excluent la participation des adultes.**

# Un CVC, pour quoi faire?





- **Améliorer les conditions de vie : Il s'agit de mieux prendre en compte les attentes des élèves**
- **Dialoguer, échanger, débattre : instaurer un dialogue plus efficace entre les collégiens et les membres de la communauté éducatives sur les questions relatives à la vie et au travail**
- **Associer les élèves au processus de décision : Prise en compte dans les différentes instances de décisions des avis, des idées et des projets des collégiens.**



# Pour les élèves c'est:

- **donner la parole** aux élèves, mieux prendre en compte les attentes des élèves pour l'amélioration des conditions de vie
- **favoriser l'expression** collégienne et l'encadrer (dialoguer, échanger, débattre)
- pouvoir être acteurs de leur vie au collège
- **impliquer et responsabiliser** les collégiens concernant le fonctionnement de l'établissement et les confronter à la réalité de ce fonctionnement.
- **favoriser l'apprentissage** des élèves à l'exercice de la **démocratie et à la citoyenneté**
- **mobiliser** fortement les **compétences Sociales et Civiques, Autonomie et Initiative** du socle
- **créer un sentiment d'appartenance** en les considérant comme acteurs et interlocuteurs reconnus au sein du collège
- permettre aux élèves d'**impulser des actions**
- **valoriser les initiatives** des élèves



# Exemples de thèmes de travail

- Le projet d'établissement
- Le règlement intérieur
- Le travail personnel et le soutien aux élèves,
- l'information liée à l'orientation
- Actions citoyennes
- Relations entre niveaux, entre classes...
- la santé, la sécurité,
- la formation des délégués
- l'organisation d'activités sportives, culturelles et périscolaires.
- L'organisation de moments festifs (journées de l'élégance, fête de fin d'année, repas à thèmes à la cantine...)
- L'aménagement des locaux, l'accueil. Amélioration du cadre de vie...



# Les commissions de travail



- **Les élus du CVC peuvent se réunir à leur demande pour travailler à leurs projets**, accompagnés d'un CPE, professeur, AED, parent ou seuls dans un lieu identifié. Ils devront monter un calendrier d'actions et avec l'aide des adultes volontaires, apprendre à le gérer, à mettre en place les actions, à communiquer, à afficher, à faire un compte rendu de réunion, et pour le vice-président à prendre la parole dans les instances...etc.
- Pour être effectif, le CVC doit être réuni régulièrement et au minimum avant les réunions du conseil d'administration, afin de faire entendre l'avis des élèves sur les questions soumises aux débats du C.A.
- **Cette instance doit être consultée régulièrement (selon un agenda à prévoir sur l'année) et elle s'engagera dès le début de son mandat sur 2 ou 3 actions visibles au sein de l'établissement.**
- Tout ce qui concerne le quotidien de l'établissement et la vie de la communauté scolaire intéresse le CVC, y compris les questions relatives à la dotation horaire globalisée (DHG) et au budget.

# Pour l'établissement c'est:

- Créer une dynamique d'établissement portée par les élèves
- Contribuer à la formation active de citoyens
- Développer le sentiment d'appartenance
- Construire une culture d'établissement autour de projets citoyens.
- Une instance consultative, représentant la diversité des élèves et légitimement élue.
- La consultation du CVC permet d'établir une relation de confiance et d'écoute institutionnelle visible de tout le monde.



# Plus-value attendue:

- De meilleurs rapports élèves-adultes
- Une meilleure implication des élèves dans la vie de leur collège
- Un sentiment d'appartenance à l'établissement plus grand et renforcé
- Une mobilisation plus forte des enseignants concernant les problématiques des élèves
- Validation de certaines compétences du socle : s'engager, s'intégrer, coopérer, prendre des initiatives
- Amélioration du cadre de vie et du bien être des élèves dans leur établissement
- Meilleure visibilité des actions des délégués
- Valorisation plus grande des projets et des réussites des élèves
- Valorisation de l'action des délégués
- Diminution des conflits entre élèves



# L'esprit du CVC c'est donc :

- **de rendre les collégiens acteurs** de la vie de leur établissement, d'être force de proposition, mais dans un cadre que l'établissement définit et adapte en fonction de son contexte
- **de favoriser l'accès à un lieu de recueil de la parole** sur ce qui préoccupe les collégiens au quotidien
- **de faire vivre une instance où se construit du collectif** et où la notion du **vivre ensemble** peut se vivre à travers la réalisation de projets.

